



Mon nom est Luc J. Hébert ; je me présente au poste de Président de l'OPPQ.

Parcours professionnel

J'ai complété ma formation de physiothérapeute et une maîtrise en sciences biomédicales à l'Université de Montréal ainsi qu'un Doctorat en médecine expérimentale à l'Université Laval. Je suis professeur titulaire à l'École des sciences de la réadaptation et directeur de la recherche au département de radiologie et médecine nucléaire de la Faculté de médecine de l'Université Laval. Je suis chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale. Je suis Directeur des partenariats de recherche et président du Comité scientifique pour le Centre d'excellence sur la douleur chronique pour les vétérans canadiens.

Réalisations additionnelles:

- Cours d'officier, Forces Armées canadiennes (FAC) - Colombie britannique
- Phases d'officier médical adjoint - Borden - Ontario
- Physiothérapeute militaire ayant servi 28 ans comme clinicien au Canada et à l'étranger et aussi à titre de directeur national de l'entraînement en physiothérapie au quartier général du Groupe des services de santé des FAC
- Introduction des Technologues en physiothérapie au sein de la fonction publique du Canada
- Mise en œuvre d'un programme de recherche en réadaptation physique pour les FAC et d'un nouveau modèle de soins permettant l'accès direct à un physiothérapeute pour tous les membres des FAC au Canada et pour les militaires déployés, notamment en Bosnie et en Afghanistan
- Création de l'assurance protection juridique disciplinaire pour les T.Phys.
- Développement d'un champ de pratique optimisée pour les physiothérapeutes militaires en garnison et déployés lors de missions humanitaires et de combat
- Fondateur, clinicien et propriétaire de la clinique de physiothérapie Biokin à Québec pendant plus de 10 ans

- Membre du Collège des pairs examinateurs de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans
- Évaluateur pour plusieurs revues scientifiques internationales.

Mes travaux de recherche portent sur deux volets complémentaires. **Le volet clinique** s'intéresse à l'étude des variables qui expliquent et prédisent le mieux les blessures neuro-musculo-squelettiques ainsi que les facteurs limitant les capacités fonctionnelles des personnes avec un intérêt marqué pour la fonction musculaire.

J'ai établi des normes internationales pour l'évaluation des déficiences musculaires en réadaptation avec plusieurs populations ce qui m'a permis de former plus de 850 cliniciens (pht et T.Phys.) à l'évaluation standardisée de la fonction musculaire au Canada, aux États-Unis, en Belgique, en Suisse et en France.

Mes travaux ont conduit à la mise en place d'un protocole standardisé d'évaluation de la fonction musculaire dans les essais thérapeutiques de maladies neuromusculaires notamment en ataxie, dystrophie myotonique et dystrophie musculaire oculopharyngée.

Comme chercheur principal et co-chercheur, j'ai obtenu près de 8 millions de dollars en financement de recherche impliquant plus de 450 communications scientifiques. J'ai contribué à la formation de 72 étudiants en stage de recherche, post-doctorat et étudiants gradués, dont plusieurs ont poursuivi une carrière universitaire et en recherche.

Le second volet de mes travaux de recherche s'intéresse à l'organisation des services de santé. Ce volet de mes recherches porte sur l'étude des barrières et facilitateurs à l'accès en temps opportun à des soins de physiothérapie. Je suis très préoccupé par le manque d'accès à des soins en physiothérapie dans notre système de santé. À cet égard, j'ai coordonné le lancement et été co-auteur du Livre blanc sur l'accès aux services de physiothérapie au Québec dans lequel des constats et cibles d'action ont été identifiées pour mieux répondre aux besoins de la population. J'ai dirigé et co-dirigé des cliniciens aux études graduées (maîtrise et Doctorat) afin de développer de nouveaux modèles de prestation de soins de physiothérapie applicables dans les départements d'urgence de nos hôpitaux et en pharmacies communautaires. Ces modèles novateurs sont des solutions au niveau clinique et réglementaire qui ont attiré l'attention du ministère de la santé. J'ai aussi récemment travaillé auprès des Instituts de recherche en santé du Canada afin d'identifier les meilleurs modèles de pratique pancanadiens en première ligne en physiothérapie.

Distinctions et reconnaissances

- 2024 : Prix d'excellence des professeurs, École des sciences de la réadaptation, Faculté de médecine, Université Laval
- 2023: Prix « Top Download Article », Wiley publisher, pour l'article le plus souvent téléversé - Journal Academic Emergency Medicine (article portant sur un modèle d'offre de soins de physiothérapie à l'urgence)
- 2022 : Prix Hippocrate, « Prix du patient » (prix d'équipe, distinction décernée à une initiative s'étant particulièrement démarquée pour les usagers)
- 2021 : prix membre à vie de l'Association Canadienne de Physiothérapie

- 2021 : prix Carol L. Richards
- 2021 : Fellow de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
- 2021 : Médaille de distinction du centenaire de l'Association Canadienne de physiothérapie
- 2019; Fellow du Canadian Institute for Military and Veteran Health Research
- 2018: Prix reconnaissance de Atlas Medic (contribution exceptionnelle et soutenue au développement de la formation continue)
- 2014 : Médaille d'excellence du Commandant du Groupe des services de santé des FAC
- 2010 : Médaille de l'unité médicale multinationale - rôle 3 de l'OTAN, Kandahar, Afghanistan
- 2010 : Prix engagement, OPPQ
- 1994 : Décoration des Forces armées canadiennes (CD)

Pourquoi je me présente à la présidence de l'Ordre

Comme physiothérapeute, j'ai toujours été engagé comme ardent promoteur de la physiothérapie. J'ai été membre du Comité d'Inspection Professionnel de l'OPPQ pendant 6 ans. J'ai présidé le comité de l'OPPQ sur la mise sur pied d'un concept diagnostic en physiothérapie qui a fait l'objet de publications dans des revues scientifiques avec comité de pairs.

J'ai été impliqué de près dans la mise en place du nouveau règlement permettant à des physiothérapeutes de prescrire des radiographies et j'ai mis sur pied une formation entièrement en ligne pour la prescription de radiographies en physiothérapie en fonction de ce règlement adopté par l'Ordre et le Collège des médecins du Québec.

En 2014, j'ai développé et fondé l'Association québécoise de la physiothérapie, l'AQP, dans un partenariat historique avec l'Association canadienne de physiothérapie. J'en ai été le premier président de 2015 à 2019 et ma réalisation prioritaire a été la création du premier programme d'assurance protection juridique disciplinaire pour les T.Phys.

Plusieurs dossiers m'interpellent dans un contexte de protection du public car pour moi, la protection du public passe d'abord par un accès universel aux soins de santé et une pleine autonomie de nos professions. Ces dossiers qui m'interpellent concernent notamment :

- La reconnaissance du physiothérapeute à émettre un dx en physiothérapie et en médecine physique
- L'augmentation de la présence des physiothérapeutes en première ligne
- L'accroissement des rôles et responsabilités que les Technologues en physiothérapie peuvent occuper en lien avec un nouveau partage des champs d'exercice professionnels via un allègement du règlement 94m, le partage de certaines activités réservées et le remboursement des aides techniques par la RAMQ
- Compte tenu de la présence croissante des phts et des T.Phys. en première ligne et la prise en charge de patients ayant de nombreuses comorbidités, il faudrait peut-être considérer l'utilisation d'approches pharmacologiques en physiothérapie via l'optimisation du cadre de collaboration mis sur pied entre l'OPPQ et l'Ordre

des pharmaciens du Québec. Une collaboration interdisciplinaire accrue avec les pharmaciens serait une solution à envisager pour adresser cette problématique.

- L'assouplissement des règles concernant la prescription de Rx et l'élargissement du rôle du physiothérapeute dans la prescription de tests d'imagerie
- Le manque d'autonomie des phts et T.Phys. dans la prise en charge et le suivi de patients bénéficiant d'une couverture avec la CNESST.

Quand je pense au rôle de l'OPPQ, je pense à l'importance de travailler en synergie et en complémentarité avec des joueurs clés de notre système de santé en matière de physiothérapie, notamment à l'AQP, à la Fédération des cliniques de physiothérapie du Québec mais aussi aux maisons d'enseignement collégial et universitaires qui forment des physiothérapeutes et des Technologues en physiothérapie d'une grande qualité et qui devraient contribuer aux réflexions, chantiers et projets en cours et à venir à l'OPPQ.

À titre de président de l'Ordre, je veux travailler en collégialité et être rassembleur. Je veux que l'OPPQ soit une organisation reconnue pour sa rigueur, son souci d'arrimer la législation avec les besoins des patients qui doivent avoir accès à des services de physiothérapie en temps opportun. J'aimerais faire en sorte que vous soyez fiers de votre Ordre comme membre mais aussi que l'Office des professions reconnaisse dans notre Ordre un modèle à l'image de la qualité exceptionnelle des professionnels que vous êtes.